

ASSEMBLÉE NATIONALE3 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2405

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Aviragnet, Mme Rabault, Mme Rouaux et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.